



**FICHE SITE**  
**site inscrit**  
**27 000 113**

## **LE CHATEAU DE GIVERVILLE ET SON PARC**

*Liste des communes concernées :* GIVERVILLE

*Superficie :* 6,08 ha

*Arrêté d'inscription du 25/05/1946 :* sont inscrits le château de Giverville et son parc.

*Le site à protéger est limité :*

*Au nord, par la route d'Epreville de l'angle nord-ouest de la parcelle n° 209 à l'angle nord-est de cette parcelle.*

*A l'est, par les bords est, puis sud-est, puis est de cette même parcelle, puis par les bords nord des parcelles n° 205 et 766, le bord sud des parcelles n° 766 et 205, les bords est des parcelles n° 205, 212, 213 et 220.*

*Au sud, par le bord sud de la parcelle n° 220.*

*A l'ouest, par le chemin longeant les bords ouest des parcelles n° 210 et 209.*

*Parcelles cadastrales visées :* Section A, n° 205 à 213, 220 ; Section B, n° 766.